

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 02 juillet 2024**  
**N°DC-2024-50**

Conseillers en exercice : 19	Présents : 15	Votants : 19
------------------------------	---------------	--------------

**Objet : Convention avec le SDEM pour la rénovation de l'éclairage public : rue Bod Skoed, rue An Askol, rue du Hêtre et Ar Vammen**

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi deux juillet à dix-neuf heures, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle de conférence, 35 avenue de la Princesse, sous la présidence de Monsieur Freddy JAHIER, Maire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par voie dématérialisée aux conseillers municipaux et ont été affichés à la porte de la mairie le jeudi vingt-sept juin deux mille vingt-quatre.

**PRESENTS** : M. Freddy JAHIER, M. Jean-Pierre LE GAL, Mme Marie-Bernard BROUDIC, M. Gilles DRÉANO, Mme Laurence MORVAN, M. Daniel DURAND, Mme Sylvaine LE GALLO, M. Christian BARBIER, Mme Marie-Laure GAIN, Mme Isabelle TAINGUY, M. Thierry QUERO, Mme Nathalie DUMONT, M. Sébastien CHENAIS, M. Sébastien BOURDAIS, M. Fabien LORIC

**ABSENTS EXCUSES** :

**POUVOIRS** : M. Franck JOSSO donne pouvoir à M. Gilles DRÉANO ; Mme Carole MIANNAY à Mme Nathalie DUMONT ; Mme OLLIC à Mme Laurence MORVAN et M. Christine DUBIEZ DA ROCHA donne pouvoir à Mme Isabelle TAINGUY

Secrétaire de séance : M. Jean-Pierre LE GAL

Dans le cadre des travaux d'amélioration du réseau électrique, Morbihan Energies propose une rénovation de l'éclairage sur les rues

Le Syndicat Départemental d'Energies du Morbihan (SDEM) soumet ainsi deux conventions à la commune de Colpo pour cette opération placée sous sa maîtrise d'ouvrage.

Le plan de financement de cette opération est le suivant :

Nature de la dépense	Dépenses			Recettes			
	Montant H.T Travaux	Montant T.T.C Contribution Commune	Montant H.T Contribution Commune	Financement	Montant participation	Taux de participation Morbihan Energie sur le HT de l'opération	Taux de participation de la Commune sur l'opération en TTC
<b>16 luminaires</b> Rue Bod Skoed, rue du Hêtre	17 590,00 €	16710.50 €	13 192,50 €	SDEM	4 397,50 €	25%	
<b>14 luminaires</b> Rue Bod Skoed, An Askol et Ar Vammen	15 390,00 €	14620.50 €	11 542,50 €	SDEM	3 847,50 €	25%	
				Autofinancement	24 086,00 €	50%	76,88%
<b>Total opération Rénovation 30 luminaires</b>	<b>24 735,00 €</b>	<b>31 331,00 €</b>	<b>24 735,00 €</b>		<b>31 331,00 €</b>		

Envoyé en préfecture le 04/07/2024

Reçu en préfecture le 04/07/2024

Publié le **04 JUIL. 2024**

ID : 056-215600420-20240702-DEL2024\_50-DE

Il est rappelé que la commune règle la totalité de l'opération au SDEM et que la participation du syndicat fera l'objet d'un titre de recettes distinct.

Monsieur le Maire propose aux conseillers municipaux d'approuver la nature des travaux, le conventionnement avec le SDEM tel que présenté et le plan de financement.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :**

- **APPROUVE** l'opération de rénovation de l'éclairage public pour les rues Bod Skoed, An Askol, rue du Hêtre et Ar Vammen.
- **APPROUVE** les deux projets de convention et leur plan de financement à passer avec le SDEM pour cette opération.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ces conventions et les actes administratifs relatifs à cette opération.
- **DIT** que les crédits nécessaires à cette opération sont prévus au budget primitif 2024, compte 21538.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits  
Pour extrait certifié conforme

Le Maire de Colpo

Freddy JAHIER

